

Conditions Générales de Vente (CGV)

Applicables aux programmes d'accompagnement Learn Immo

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de services proposées par la société **NLA PARTNERS IMMO**, immatriculée sous le numéro SIREN 933609224, dont le siège social est situé au 28 rue d'Anjou, 75008 Paris, sous le nom commercial « Learn Immo », et régissent les relations contractuelles entre le Prestataire et ses Clients.

En validant l'achat d'un programme d'accompagnement immobilier à distance, le Client accepte sans réserve les présentes CGV.

Article 1 : Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les modalités et conditions d'utilisation et de vente des programmes d'accompagnement à distance intitulé « **Programme IDR - Conseils et accompagnement sur mesure projet d'investissement immobilier à haut rendement** » proposé par le Prestataire sous les noms Académie et Incubateur.

Article 2 : Description des services

Le programme inclut :

- Un accès illimité à la plateforme de formation en ligne avec plus de 30 heures de vidéos éducatives et des supports PDF.
- L'accès au groupe Facebook réservé à la communauté des investisseurs du programme.
- En bonus, la participation à une session de coaching groupée mensuelle en visioconférence, selon le calendrier communiqué au Client.
- Pour l'offre Incubateur, l'accompagnement sur 6 mois par un coach expert

Les services sont fournis entièrement en ligne, et l'accès au programme est disponible immédiatement après validation de l'inscription et du paiement.

Article 3 : Durée du contrat

Le contrat d'accompagnement est conclu pour une durée d'une (1) année à compter de la validation de l'inscription. Il est renouvelable automatiquement par tacite reconduction, sauf résiliation par l'une des parties dans les conditions prévues à l'article 4 ci-dessous.

Article 4 : Résiliation

Chaque partie peut résilier le contrat à l'issue de la période initiale d'un (1) an ou de toute période renouvelée, sous réserve de respecter un préavis de trois (3) mois avant la date

d'anniversaire du contrat. La résiliation doit être notifiée par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non-respect de ce délai, le contrat est reconduit tacitement pour une nouvelle période d'une (1) année.

Article 5 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, à condition que la prestation n'ait pas encore commencé.

Le Client reconnaît expressément que l'accès aux services commence immédiatement après validation de son inscription et renonce ainsi à son droit de rétractation, conformément à l'article L221-25 du Code de la consommation.

Article 6 : Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour fournir les services décrits dans les présentes CGV. Toutefois, le Prestataire ne saurait garantir un résultat spécifique ou immédiat, et l'efficacité du programme dépendra également de l'implication du Client.

Article 7 : Obligations du Client

Le Client s'engage à suivre les formations mises à sa disposition, à participer activement aux sessions de coaching et à respecter les consignes données dans le cadre de l'accompagnement. Toute utilisation abusive ou contraire aux bonnes pratiques des outils mis à disposition pourra entraîner la suspension du service sans remboursement.

Article 8 : Limitation de responsabilité

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des interruptions de service causées par des événements extérieurs à son contrôle, tels que des pannes Internet, des problèmes techniques liés aux plateformes utilisées, ou tout autre cas de force majeure.

En cas de défaillance technique ou de report des séances de coaching, le Prestataire s'engage à reporter les sessions ou à proposer des alternatives, sans que cela ne donne lieu à une indemnisation supplémentaire.

Article 9 : Force majeure

Aucune des parties ne sera tenue responsable de tout manquement à ses obligations contractuelles si ce manquement est dû à un événement de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française (catastrophe naturelle, pandémie, panne de réseaux, etc.).

Article 10 : Propriété intellectuelle

Tous les contenus (vidéos, supports PDF, documents) mis à disposition du Client dans le cadre du programme d'accompagnement restent la propriété exclusive du Prestataire. Toute reproduction, modification ou diffusion sans autorisation est interdite et passible de poursuites judiciaires.

Article 11 : Protection des données personnelles

Le Prestataire respecte la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles (RGPD). Les données collectées sont exclusivement utilisées pour la gestion de la commande et la réalisation de la prestation.

Le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou de limitation de ses données personnelles, en contactant le Prestataire à l'adresse [E-mail du Prestataire].

Article 12 : Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige non résolu à l'amiable, les parties conviennent de soumettre le différend aux tribunaux compétents de Paris.

Article 13 : Modifications des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Toute modification sera notifiée au Client par e-mail ou via la plateforme en ligne. Les modifications prendront effet 30 jours après la notification, sauf opposition justifiée du Client.